Quadient : Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2019

Paris, le 5 mai 2020,

Quadient (Euronext Paris : QDT) annonce aujourd'hui avoir déposé le 4 mai 2020 son document d'enregistrement universel 2019 auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le numéro D.20-0444.

Le document d'enregistrement universel 2019 comprend notamment :

- Le rapport financier annuel de Neopost[1], constitué des comptes annuels, des comptes consolidés, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- La déclaration de performance extra-financière ;
- Les informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes ;
- Les informations requises au titre du descriptif du programme de rachat d'actions.

Le document d'enregistrement universel 2019 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut être également consulté et téléchargé à l'adresse suivante : document d'enregistrement universel 2019, sur le site Internet dédié aux Relations Investisseurs de Quadient (https://invest.quadient.com), dans la rubrique « Publications / Rapports », ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

Gaële Le Men, Quadient	**Laurent Sfaxi, Quadient**
Directrice de la Communication Financière	+33 (0)1 45 36 61 39
+33 (0)1 45 36 31 39	l.sfaxi@quadient.com
g.le-men@quadient.com	**Caroline Baude, Quadient**
financial-communication@quadient.com	+33 (0)1 45 36 31 82
	c.baude@quadient.com

Ou consulter notre site Internet : *https://invest.quadient.com*

[1] *La dénomination juridique de Neopost S.A. sera changée en Quadient S.A. en 2020, lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires. Dans l'intervalle, Neopost S.A. opère sous le nom commercial de Quadient.*